

Dernière modification le 06/12/2016 par DAT/AES¹.

Les « Profils Genre Pays » ont pour objectif d'appuyer les équipes (siège et agences) à développer un dialogue et faciliter la mise en réseau avec nos partenaires dans les pays sur la question de l'intégration du genre dans les opérations de développement. Ces fiches ne sont pas exhaustives, mais se concentrent en priorité sur les secteurs d'intervention de la coopération française dans chaque pays, à savoir pour Madagascar : les politiques sociales d'éducation et de santé, le développement rural et les infrastructures (urbaines notamment). Elles sont pensées comme un outil dynamique amené à évoluer avec la participation de l'agence, à même de combler des lacunes (surlignées en jaune dans le document) ou apporter des informations supplémentaires.

CONTEXTE

Enjeux de genre et indicateurs clés en lien avec les secteurs d'intervention de l'AFD

Santé

- L'accès à la santé maternelle et reproductive reste insuffisant : si le taux de mortalité maternelle a chuté de près de 54,6% au cours de 25 dernières années, passant de 778 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 2005 à 353 en 2015 (Banque Mondiale 2015), il reste élevé et éloigné de la cible fixée dans l'OMD 5A², visant à réduire la mortalité maternelle de 75% en 2015.

En 2015, le taux d'accouchements assistés par un personnel médical est faible (44%), l'utilisation de la contraception, surtout chez les jeunes femmes, est dérisoire alors que le recours à l'avortement clandestin demeure courant, induit notamment par son illégalité. Chez les femmes mariées ou en union 40% utilisaient une quelconque méthode contraceptive. Par ailleurs, le taux de fertilité des adolescentes est de 147 naissances pour 1000 filles âgées de 15 à 19 ans, un chiffre plus élevé que la moyenne observée en Afrique Sub-Saharienne (110 naissances pour 1000, 2011, Banque Mondiale).

- Depuis le coup d'Etat de 2009, les violences basées sur le genre, notamment à l'égard des jeunes filles, semblent avoir augmenté. L'une des solutions trouvées par certains parents est le mariage précoce, qui reste la norme dans plusieurs districts malgré l'adoption d'une loi en 2007 fixant l'âge minimum au mariage à 18 ans. Le tourisme sexuel (puni depuis 2008) reste également un enjeu important dans le pays.

Education et formation professionnelle

- Les disparités de scolarisation filles/garçons aux niveaux primaire et secondaire sont faibles à Madagascar, notamment par rapport à ce qui est observé en moyenne dans les pays d'Afrique Subsaharienne. **Au niveau primaire et secondaire, Madagascar a quasiment atteint la parité**: le taux de scolarisation au niveau primaire des filles et des garçons est de 77%. D'après le « Baromètre de la SADC » (2012), le principal défi à Madagascar « réside en la rétention scolaire, particulièrement celle des filles, et dans la réussite scolaire des enfants des deux sexes ».

- Au niveau supérieur, la situation se dégrade au détriment des filles mais reste plus équilibrée que dans d'autres pays avec un ratio de scolarisation f-h de 94%; La scolarisation aux niveaux secondaire et supérieur est faible pour toute la population avec des pourcentages chez les femmes de 31% dans le secondaire et 4% dans le supérieur contre 30% et 4% respectivement pour les hommes (GGGR, 2015). Les écarts s'accroissent dans les centres de formation professionnelle où 60% des apprenants sont de sexe masculin. En termes d'orientation, les femmes représentent presque 70% des diplômés dans le secteur de la santé, 60% dans les filières humanités et arts, 50% dans les filières sciences sociales, business et droit. En revanche, elles sont moins nombreuses dans les filières d'ingénierie, manufacture et construction dans lesquelles elles ne représentent que 20% des diplômés (Banque Mondiale, 2012).

- D'après le rapport de l'UNICEF « Genre et Education à Madagascar » (2011), des disparités significatives apparaissent lorsque ces chiffres sont désagrégés au niveau des provinces : « dans les districts autres que les deux grandes villes (Antananarivo et Toamasina), le problème de l'éloignement des écoles reste entier, freinant la scolarité d'un grand nombre d'élèves (...) Les plus mauvais profils pour les filles sont ceux dans lesquels la population est peu dense et où l'éloignement des écoles reste un obstacle ».

- D'après le Global Gender Gap Report 2015, 88% des femmes malgaches sont actives économiquement, par rapport à 91% des hommes. Si la situation est équilibrée en termes de participation à la force de travail, les inégalités de salaires sont importantes et femmes sont plus touchées par le chômage que hommes, comme en témoigne un pourcentage de 4.8% contre 2.9 respectivement.

¹ Merci de mettre ces données à jour à la suite de chaque modification.

² Objectif du Millénaire pour le développement appelant à une réduction de trois-quarts, entre 1990 et 2015, du rapport de mortalité maternelle.

Participation politique : Les femmes restent peu présentes dans la sphère politique : en 2015, les femmes occupent 21% des sièges parlementaires et 20% des positions ministérielles (GGGR 2015).

• **Ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF/CEDAW)** en 1988 et du Protocole CEDEF³ en 2000. Le Protocole relatif aux Droits des Femmes en Afrique de la Charte Africaine des droits de l'Homme et des Peuples⁴ a été signé en 2004 mais n'a pas encore été ratifié.

• Le principe d'égalité des droits entre hommes et femmes est consacré dans la Constitution malgache, en particulier dans son article 8 : « les nationaux sont égaux en droits et jouissent des mêmes libertés fondamentales protégées par la loi sans discrimination fondée sur le sexe, le degré d'instruction, la fortune, l'origine, la race, la croyance ou l'opinion »,

NB : Depuis 2007, plusieurs provisions discriminatoires à l'égard des femmes ont été révisées pour être en accord avec les engagements pris par le pays dans le cadre de la CEDEF. En 2007, le texte relatif au mariage a été révisé pour uniformiser l'âge matrimonial aux deux sexes, en 2010 le texte foncier a été révisé et actuellement (2014) est en cours la révision de la loi sur la nationalité en vue de prendre en considération le cas de la transmission automatique à l'enfant né de mère malgache et de père étranger.

• La loi du 20 août 2007, relative au mariage et aux régimes matrimoniaux: établit que l'âge minimum au mariage des filles et des garçons est de 18 ans. Cependant, les modalités d'application de cette récente loi se heurtent aux habitudes culturelles et la pratique de mariages précoces persiste. Les violences domestiques et sexuelles sont criminalisées, quoique le viol marital ne soit pas reconnu en tant que tel.

• Si les femmes ont le droit d'exercer une profession de leur choix et d'avoir un compte en banque (par exemple), quelques inégalités persistent, notamment le fait l'homme soit considéré le chef de famille (quoique « les époux concourent ensemble à l'administration matérielle et morale de la famille et à élever les enfants », article 54 de la loi relative au mariage de 2007).

• Les femmes, mariées et non mariées, ont, au même titre que les hommes, le droit à la propriété (article 34 de la Constitution et article 117 et 118 de la loi relative aux régimes matrimoniaux). Les fils et les filles ont des droits égaux en termes d'héritage, et de même pour les époux (loi n°68-012, article 16).

Plus d'informations: African Women's Rights Observatory, disponible [ici](#).

Stratégies nationales (globales, sectorielles, spécifiques sur le genre)

Depuis le début des années 2000, des efforts politiques en faveur de l'égalité des sexes sont à signaler, notamment l'adoption d'une Politique Nationale de Promotion des Femmes et la révision de la législation et adoption de textes moins discriminatoires à l'égard des femmes. Néanmoins, les crises socio-politiques récurrentes dans le pays ont limité la véritable intégration du genre dans les mécanismes institutionnels et politiques publiques. Notons par exemple que l'unique plan de mise en œuvre de la stratégie genre couvre la période 2004-2008 ; (il semble qu'aucun plan de mise en œuvre n'ait été développé par la suite)

• **The National Policy of Women Promotion 2000-2015 (PNPF)**: Adoptée en 2000, cette stratégie vise à réduire les disparités entre les femmes et les hommes en milieu rural et urbain. Cinq enjeux principaux sont abordés : (1) l'amélioration des revenus et du statut économique des femmes (notamment des femmes rurales et des femmes cheffes de foyer), (2) augmenter le niveau d'éducation et de formation des femmes et des filles, (3) promouvoir les droits à la santé et droits reproductifs, (4) renforcer la participation des femmes dans les processus de prise de décision et (5) améliorer les mécanismes institutionnels liés à l'égalité des sexes.

• **Plan d'action national genre et développement 2004-2008 (PANAGED)** : Feuille de route de la stratégie nationale de promotion de la femme pour la période 2004-2008. Un Plan d'Action Régional Genre et Développement (PARGED) était également prévu

Documents stratégiques sectoriels incluant la promotion de l'égalité de genre dans leurs actions et objectifs:

• **Plan d'Action National pour l'Education des Filles (PANEF)**: il semblerait que cette stratégie ait été adoptée au début des années 1990 et qu'elle ait servi de cadre d'action pour faire progresser la parité aux niveaux primaire et secondaire.

³ Protocole facultatif prévoyant que « des communications peuvent être présentées par des particuliers (...) qui affirment être victimes d'une violation par cet Etat Partie d'un des droits énoncés dans la Convention (CEDEF) ».

⁴ Connu comme le « Protocole de Maputo », le texte est adopté en juillet 2003 et symbolise l'engagement des Etats africains à mettre un terme aux discriminations et violences faites aux femmes.

ACTEURS NATIONAUX

Responsabilités institutionnelles sur le genre

- **Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme**

Ministre : Mme JOHASY Raharisoa Eléonore

Autres acteurs nationaux (recherche, ONG...)

- **Fédération des Associations Femme et Développement (FAFED)**

Bd de la Fidélité Tanambao I. 501 Toamasina 501. Madagascar (Toamasina I / Atsinanana)

Tél.: +261 32 04 262 39

Maria Zafitsara : maria.zafitsara@yahoo.fr

- **Centre d'observation et de promotion du genre SIMILARENTA**: Association créée en 2007 qui a pour objectif l'intégration de manière durable de la dimension Genre à tous les niveaux et dans tous les domaines de développement de la société malagasy, notamment dans le domaine de l'économie et de la participation politique. Cette association est l'un des observatoires fondateurs du Réseau des Observatoires de l'Égalité de Genre (ROEG), coordonné par Genre en Action. Projets à venir : Intégration de la dimension genre dans le document de stratégie de relance du développement à Madagascar et élaboration du rapport CEDAW.

Adresse : c/o Essa Forêt BP 175 Université d'Antananarivo, Antananarivo

Contact : Tél : (00261) 20 24 742 49 E-mail : simiralenta_observatoire@yahoo.fr

Luce RAZAFINDRAMANGA MINONIAINA, Présidente

Tél : (00261) 33 11 585 93,

E-Mail : mino_luce@yahoo.fr

- **Réseau Genre Madagascar** : « plate-forme d'échanges, de réflexions, et de renforcement de capacités des acteurs de développement, promoteurs de l'approche genre. Il a été créé en 1997 à l'initiative de la GTZ (coopération allemande), et d'une dizaine de personnes ressources engagées pour la promotion du genre à Madagascar ».

Jeanine RAMAROKOTO RAOELIMIADANA – CV disponible sur la page Genre en Action [ici](#). Membre du CA de Genre en Action.

Tél : +261331406195. E-mail : bola_rama@yahoo.fr

Facebook : Jeanine Rael

- **Conseil National des Femmes de Madagascar**. « Le CNFM est une organisation « parapluie » qui regroupe les associations de femmes de toute origine agissant sur le territoire malgache. Apolitique, non confessionnel, il exerce un rôle de concertation et de mobilisation au sein des mouvements des femmes. » Travaille en alliance avec la société civile, le gouvernement et les institutions à niveau international.

Liste des associations et ONGs membres disponible [ici](#).

Adresse : VG 44 Ter, Antsahabe – 101 Antananarivo, Madagascar

E-mail admin: haingo.rasolofomanana@gmail.com

- **ONG Bel Avenir** : ONG en charge de la coordination terrain du programme Bel Avenir mené par l'ONG française Eau de Coco (mène des actions dans les domaines de l'éducation publique, le développement culturel et sportif, la santé, le développement durable et agricole). A Madagascar, Bel Avenir a mené un projet de sensibilisation à l'égalité des genres (formation et sensibilisation de la communauté et des autorités locales sur le droit des femmes à travers des activités et ateliers dans les centres éducatifs et des événements communautaires).

C/O Cinéma Tropic, Boulevard Gallieni, TULEAR 601 – MADAGASCAR

Tél : (00 261 20) 94 438 42

Mail : belavenir@wanadoo.mg

- **Teknetgroup et tekroad** : société spécialisée dans les NTIC

Contact : Johanne Raharinosy. Fondatrice et dirigeante de la société, et membre du réseau de femmes francophones formé à l'issu du forum de Kinshasa.

Email : direction@teknetgroup.com

- **ONG SAHA** : organisation constituée par d'anciens collaborateurs du Programme SAHA, financé par la Coopération Suisse et clôturé en décembre 2012. Domaines de compétences : gouvernance locale, développement institutionnel des organisations, économie locale et valorisation durable des ressources naturelles et des espaces d'accès communautaire, sécurité alimentaire, développement économique du territoire, évaluation de projets/programme de développement.

Partenaires : coopération suisse, Union Européenne.

En 2011, le programme a collaboré avec le Réseau Genre Madagascar (voir ci-dessus).

Contact : saha.genre@iris.mg

Mme Aina Rakotoarisoa

Tél : + 261320259664

- **Association des Femmes Juristes**

Maria Raharinarivonirina

- **ONG SOS aux victimes du non-droit** : fondée en 1999, cette ONG a pour objectif d'aider les victimes d'abus et éduquer les citoyens de Madagascar sur leurs droits.

Présidente : Mathilde Rabary (lauréate du prix du courage féminin 2008). Elle est également fondatrice de la clinique juridique « Mifohaza », qui accueille et renseigne les femmes, notamment victimes de violences, sur le droit et sillonnent le pays pour amener les citoyens à prendre conscience de leurs droits).

Politique

- **Olga Rasamimanana. Email : rasamimanana_olga@moov.mg**

Ex Premier magistrat de la ville Antananarivo et membre du réseau de femmes francophones formé à l'issu du forum de Kinshasa.

- **Ampela Manao Politika (AMP)**: parti politique composé en majorité de femmes. Plus d'informations [ici](#).

Brigitte Rabemanantsoa Rasamoelina

- **Plateforme des Femmes en Politique à Madagascar :**

ACTEURS INTERNATIONAUX (Contacts, projets, littérature)

ONG internationales intervenant sur le genre

- **FAWE Madagascar**: Forum for African Women Educationalists/Forum des éducatrices africaines. Court article sur le genre et l'éducation à Madagascar disponible [ici](#).

Antenne Nationale FAWE Madagascar, Logt 523 Cité Ampefiloha; BP 1489, ANTANANARIVO 101, Madagascar
Tel. (261) 331251447

Coordinatrice: AMARENTE RANERASON. Email: amarente_onyx@yahoo.com

- **Gender Links**: ONG régionale créée en Afrique du Sud. Gender Links coordonne la « Southern Africa Gender Protocol Alliance » (SADC), qui travaille en priorité sur trois domaines : les médias, la gouvernance et la justice. La SADC publie un baromètre sur le progrès en termes d'égalité de genre dans divers domaines et pays. Ces publications sont disponibles [ici](#).

- **Entreprendre au Féminin Océan Indien, section Madagascar**

Simone Rakotovololona

- **Réseau des femmes africaines Ministre et parlementaire**

Me Zenaid Ramampy Lechat (présidente) -

- **Acting for Life** : ONG engagée contre le tourisme sexuel. A travaillé avec le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat.

- **ECPAT France** : Promotion et défense des droits de l'enfant Face à l'exploitation sexuelle dans le tourisme et à la prostitution.

Directrice nationale : Marie Darmayan. Email : mdarmayan@ecpat-france.org

Tel: + 261 (0)32 28 643 52

Organisations internationales et bailleurs intervenant sur le genre

UNICEF

Steven Lauwerier, Représentant de l'UNICEF à Madagascar

FNUAP

Me Andriamanana Tolotra, Chargée du Programme Genre FNUAP. Email : tolotra@unfpa.org

Me Ramilarijaona Onja, Spécialiste en Genre FNUAP. Email : onja@unfpa.org

OMS

Dr Masy Harisoa Ramiliarijaona Chargée de Programme, Promotion Santé de la famille

Fondation Friedrich Ebert

Email générique : info@fes-madagascar.org

Projets sur le genre des ONG, organisations internationales et bailleurs

Education

UNGEI Madagascar. La « United Nations Girls' Education Initiative » a été lancée en 2005 à Madagascar. Plus d'informations [ici](#).

USAID: appuie les écolières en octroyant des bourses d'étude dans régions.

Activité économique

FNUAP : appui au Ministère de la Population et des Affaires Sociales pour la mise à disposition des institutions de microfinance (Entreprendre à Madagascar, OTIV et HARDI) de fonds en faveur des femmes vulnérables dans la région d'Analamanga, Toliara et Fianarantsoa.

Exploitation sexuelle

ECPAT Madagascar: Promotion et défense des droits de l'enfant Face à l'exploitation sexuelle dans le tourisme et à la prostitution. L'AFD est l'un des partenaires de ce projet, mené par ECPAT France. Plus d'informations [ici](#).
Marie Darmayan, Directrice du programme. Email : mdarmayan@ecpat-france.org

Travaux de production de connaissance des ONG et bailleurs basés à Madagascar

UNICEF, Genre et Education à Madagascar – Etude de cas des 6 CISCO (2011). Disponible [ici](#).

SADC, Baromètre de la SADC sur le Genre et le Développement, Madagascar, 2012. Disponible [ici](#).